



La colombe audoise

N° 31 - mai 2019

Le 1er Mai à Carcassonne



Pour la justice et la paix , un autre monde est nécessaire et possible
Ce n'est pas la puissance de la bombe, ni la portée des missiles qu'il faut changer...
MAIS UN AUTRE MONDE QU'IL FAUT CONSTUIRE POUR L'EMPLOI, LA VIE, LA PAIX !



Marc Fraisse
Membre du Bureau
du comité de paix

Les 70 ans d'un pacte militaire pas très pacifiste: l'OTAN

Cela fait 70 ans que l'OTAN a été créée par 12 pays occidentaux vainqueurs de la deuxième guerre mondiale. Elle comprend actuellement 30 pays, et de nombreux partenariats existent dans le monde, en Europe avec la Suède, la Finlande ou l'Ukraine, en Amérique du Sud avec la Colombie et bientôt le Brésil, les pays du Golfe Persique, le Japon, la Corée du Sud ou les Philippines en Extrême-Orient. Le contenu de ces partenariats est souvent le même que les conditions d'adhésion.

L'OTAN devient une pieuvre mondiale au travers de ses bases militaires dans de très nombreux pays en plus des bases états-uniennes.

Le développement de l'OTAN après la guerre froide entre ouvertement en contradiction avec le mandat de l'ONU, dont le but premier est de « *maintenir la paix et la sécurité internationales* ».

L'Otan s'est transformée en une organisation transatlantique effectuant des missions globales de portée générale. Parallèlement à cette transformation, les États-Unis et leurs plus proches alliés ont fréquemment dévalorisé l'ONU, critiquant son indécision, son incapacité ou ses faibles moyens

pour résoudre les conflits.

Ces critiques justifiaient leurs propres campagnes guerrières, généralement illégales en vertu de la charte des Nations Unies et des autres instruments du droit international.

En 1999, l'OTAN a voulu passer d'une alliance militaire strictement défensive à une large alliance destinée à protéger les ressources vitales des États membres.

Outre la défense des frontières des États membres, de nouveaux objectifs ont été fixés, tels l'accès aux sources énergétiques, le droit d'intervenir lors de « *mouvements d'un grand nombre d'hommes* » et lors de conflits très éloignés des États membres.

La disposition à accueillir d'autres États, notamment ceux qui avaient fait partie de l'URSS, traduit que le caractère de cette alliance militaire s'est modifié.

Le traité de Washington de 1949 reconnaissait la Charte des Nations Unies comme cadre juridique impératif de l'OTAN. Or le monopole de l'ONU, du recours à la force, tel qu'il figure à l'article 51 de la Charte, est rejeté par la doctrine de l'OTAN qui

a étendu au monde entier le secteur d'intervention, limité jusqu'alors à l'espace euro-atlantique, et ont appliqué à ce secteur une stratégie mondiale d'intervention.

A la conférence au sommet que l'OTAN a tenue le 3 avril 2008 à Budapest, elle a déclaré vouloir « *relever les défis du XXIe siècle avec tous les moyens que requiert sa mission.* »

Les projets de défense européenne, dont la France est partie prenante, ou d'armée européenne, seraient tout aussi illégaux que l'OTAN, selon le droit international et affaibliraient l'ONU et ses moyens d'interventions. Le budget de l'OTAN (*pour une trentaine de pays*) est environ 130 fois celui de l'ONU (*pour plus de 180 pays*) dont les objectifs sont le maintien ou le rétablissement de la paix et l'aide au développement. Il représente 60% de l'ensemble des dépenses d'armement dans le monde soit 1800 Mds\$.

Le Mouvement de la Paix demande à notre pays de sortir complètement de l'OTAN et d'inciter tous les autres pays membres à faire de même et à exiger, avec nous, sa dissolution.

Le Mouvement de la Paix coordonne l'action de 50 organisations françaises dans cet objectif et participera à un contre-sommet organisé à Washington début avril 2019 et à Londres en décembre.

Il demande à ses partenaires, français et étrangers, de mener une telle campagne dans leur pays.

Sommaire

- *Edito*
- *Assemblée Générale*
- *Elections européennes*
- *UE/Palestine*
- *Droit de manifester*
- *Rwanda*
- *Vente d'armes*
- *Notre Dame*
- *Messagers de la paix*
- *Billet de Jacques Cros*
- *L'humeur de candide*



Centre social Jean Montserrat à Carcassonne 9 mars 2019

Assemblée Générale du comité de paix audois



Le comité audois a tenu son assemblée générale ordinaire le 9 mars au centre social « Jean Montserrat » à Carcassonne. Après quelques considérations sur le contexte général et l'état du monde, Jacques Obriet, secrétaire sortant, a présenté le rapport d'activité et d'orientation, aidé d'un diaporama

Il a d'abord rappelé que le 70ème anniversaire du Mouvement de la Paix et les 20 ans de son comité local avaient été fêtés l'an dernier au château de Villegly en présence de nombreux invités dont le président du Conseil Départemental.

Dans son exposé, Jacques Obriet a énuméré les différents thèmes objets de l'action pacifiste au cours de l'année.

Il s'agit notamment des dépenses militaires, du désarmement nucléaire et des ventes d'armes, de la solidarité à l'égard des populations victimes de conflit ou de répression, du soutien aux migrants et aux associations qui les aident, de la culture et de l'éducation à la paix auprès des élèves des écoles et collèges, de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, du devoir de mémoire exprimé à l'occasion des cérémonies de 14-18 à travers la figure de Jaurès et celle des pacifistes de cette période.

Le comité s'est efforcé de renforcer les partenariats avec les associations qui agissent au plan des droits humains, de la solidarité, de la laïcité et la citoyenneté, de la justice sociale, en participant tout particulièrement au collectif « pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens » et celui « du droit des femmes ».

L'assemblée générale a retenu plusieurs temps forts pour 2019. Cette année sera marquée par plusieurs anniversaires, le centième du traité de Versailles qui mit fin à la Grande Guerre, le 160ème anniversaire de la naissance de Jaurès et le 140ème de celui du caporal Barthas. L'assemblée a envisagé plusieurs initiatives à ces occasions.

Comme chaque année le comité commémorera les bom-

bardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki par une marche de la paix. Elle aura lieu le 11 août à Capendu suivie d'une journée de détente autour d'un repas convivial.

Mais cette année les participants à l'AG ont décidé de mandater deux jeunes lycéens « *messagers de la paix* » pour participer à la délégation qui se rendra à Hiroshima à la conférence mondiale contre les armes nucléaires, en lançant un appel pour aider à leurs financements.

Autour du 21 septembre « *journée internationale de la paix* » plusieurs initiatives sont envisagées vers les enfants des écoles et collèges, ainsi que des débats et des actions militantes à travers une marche qui s'inscrira dans celles qui se dérouleront à travers toute la France le 21 septembre.

L'assemblée générale a adopté le rapport d'activité et d'orientation et le rapport financier.

Elle a aussi renouvelé son bureau qui s'enrichit d'une jeune militante, Amandine Carrazoni. Bernard Gils devient le nouveau président en remplacement de Martine Jouin qui ne souhaitait pas se représenter pour des raisons de santé. Jacques Obriet est reconduit comme secrétaire et Christine Carrazoni comme Trésorière.

La projection d'un document sur la lutte des femmes israéliennes et palestiniennes pour la paix, a complété judicieusement et avec bonheur les travaux de l'assemblée générale qui se tenait au lendemain de la journée internationale du droit des femmes.

Le verre de l'amitié a clôturé l'après-midi..

Echos des débats

Les participants ont fustigé l'augmentation des dépenses militaires face à l'urgence des problèmes sociaux à l'origine des mouvements de protestations en cours.

Les conflits alimentés par les ventes d'armes dans lesquelles la France joue un rôle prépondérant; le drame des réfugiés et la montée des idées réactionnaires, ont également été évoqués et dénoncés.

Ensuite la discussion s'est concentrée sur les divers projets proposés dans le rapport d'introduction en essayant de leur donner corps. La commémoration du traité de Versailles, les dates d'anniversaires de la naissance de deux militants pacifistes, Jean Jaurès et Louis Barthas donneront lieu à des conférences et des rassemblements sur des lieux symboliques.

La fête de la Paix et la journée internationale de la paix du 21 septembre seront conçues cette année pour donner plus de place à l'éducation à la paix auprès des scolaires, aux actions militantes, sans oublier les aspects festifs. Le Bureau est mandaté pour y travailler.

La traditionnelle marche de la paix aura lieu cette année à Capendu sous la responsabilité de Marc Fraise qui en a donné un aperçu: tour du lac de la commune, grillade au stade municipal et remise de cadeaux souvenir. La discussion a surtout porté sur l'envoi au Japon de deux jeunes messagers de la paix aux commémorations des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki.

L'initiative a été largement accueillie mais chacun a mesuré le défi à relever pour financer ce projet.

Demande de subvention, bon de souscription, cagnotte en ligne, soirée de soutien, ...les propositions ont fusés avec la volonté de les réaliser.

La projection d'un documentaire « *les guerrières de la paix* » relatant l'action de femmes israéliennes et palestiniennes pour le vivre ensemble et le refus des violences, a suscité beaucoup de réactions et d'admiration devant le courage de ses femmes et leur capacité de se rassembler alors que tout semblait les opposer.



Le Nouveau Bureau

Bernard Gils: *Président*

Jacques Obriet: *Secrétaire*

Christine Carrazoni: *Trésorière*

Autres membres:

Martine Jouin

Agnès Labrunie

Raymonde Fraise

Renée Cruzal

Danièle Carin

Amandine Carrazoni

Jean Pierre Reverdy

Jean pierre Mill

Jean Claude Rougé

Marc Fraise

Merci à Martine, notre présidente sortante

Les participants.tes à l'assemblée générale ont tenu à rendre hommage à Martine Jouin, présidente sortante.



Martine avait accepté de prendre la présidence du comité en 2014 à la suite de la disparition de notre regrettée amie, Monique Rougé.

Elle a assuré cette tâche avec compétence, humanisme, sensibilité et une grande ouverture d'esprit.

Elle a fait rayonner l'image de notre mouvement dans divers domaines touchant à la culture, l'écologie, les droits humains,...

La maladie qu'elle a courageusement combattue l'amène à prendre un peu de recul mais sans abandonner son combat pacifiste.

Merci Martine pour ton rôle assumé à la tête de notre comité durant toutes ces années et tous nos souhaits de santé .

Elections européennes et contribution du Mouvement de la Paix

Pour une Europe de paix et de justice sociale

Des rapports nouveaux fondés sur la paix, le désarmement, respectueux du droit international doivent permettre aux générations futures de vivre enfin sans guerre, bénéficier des connaissances, des progrès scientifiques, du patrimoine culturel, acquis par les sociétés humaines.

En Europe, depuis plus de 60 ans, se construit un espace structuré par des traités successifs qui constitue aujourd'hui l'Union Européenne, formée de 28 pays (avec la GB jusqu'ici)

L'Union Européenne doit devenir pour tous les peuples du monde le symbole de la réconciliation et de la coopération en se consacrant à élaborer, au profit de tous et de toutes, une véritable culture de la paix, entre des peuples qui se sont trop souvent entredéchirés dans le passé.

L'Europe doit promouvoir une « *sécurité collective* » et une coopération ancrées sur le multilatéralisme et une « *sécurité humaine* » s'appuyant sur les acquis de la Convention Européenne des

Droits de l'Homme et du Conseil de l'Europe, plus large que l'UE, et sur l'implication de la société civile et du tissu associatif.

Dans le cadre de la prévention des conflits, le rôle éprouvé de l'OSCE (*Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe qui regroupe tous les pays de l'Europe continentale et les pays nord américains*) doit être préservé, élargi et renforcé dans ses prérogatives.

Cela suppose que la politique de l'UE soit dégagée de la tutelle de l'OTAN, pacte militarisé datant de la période de la guerre froide, qui pousse les Etats Européens à accroître leurs dépenses militaires jusqu'à 2% de leur PIB en prévision de guerres futures.

L'Union Européenne que nous voulons doit au contraire participer activement au désarmement mondial.

A commencer, pour chacun de ses membres, par la signature et la ratification du traité d'élimination des armes nucléaires adopté par 123 pays en 2017 à l'ONU, et signé par 70 Etats et déjà ratifié par 23 d'entre eux.

Nous souhaitons que l'Europe, dans ses textes fondamentaux, « **rejette la guerre comme instrument de résolution des conflits et reconnaisse le droit à la paix comme un droit fondamental, promeuve la création**

d'un ordre mondial pacifique et démocratique et soutienne le renforcement et la démocratisation des Nations Unies et le développement de la coopération internationale. »

Or nous déplorons les choix d'une Union Européenne qui se militarise de plus en plus, renforce ses capacités militaires, alimente le commerce des armes, investit encore plus dans la recherche militaire en dotant de 13 milliards d'euros « *un fonds européen de défense* » pour la période de 2021 à 2027.

Des avancées doivent être significatives au regard des autres fondements de la Culture

de la Paix décrétée par l'ONU il y a deux décennies.

Cela nous ramène aux droits et libertés, aux valeurs humaines, à la démocratie dans l'Union.

Or la politique menée aujourd'hui par l'UE à l'égard des migrants va à l'encontre des valeurs qu'elle prétend défendre. Ces femmes et ces hommes chassés de leurs terres par les guerres, la tyrannie, la faim, les crises climatiques, doivent être accueillis dignement ici, et bénéficier dans leurs pays d'origine de l'aide de l'Union Européenne pour y vivre en sécurité.

Il faut mettre un terme à l'hécatombe criminelle qui les condamne à la noyade en tentant de traverser la Méditerranée.

Dans le débat électoral actuel, auquel nous voulons apporter notre contribution, nous souhaitons voir émerger une Europe démocratique, de paix et de justice sociale, engagée intensément sur la voie de la coopération, du développement durable, du désarmement et de la résolution pacifique des conflits dans le respect du droit international, du rôle de l'ONU et des principes de sa Charte.

C'est l'appel que nous lançons aux candidats et candidates à ces élections.



Lettre ouverte aux candidats aux Elections européennes

Quel rôle pour l'Union Européenne dans le conflit israélo-palestinien?

La Palestine ne doit pas être perdue de vue dans un Moyen-Orient en proie à des troubles importants. La population palestinienne est en attente de changements et l'Union européenne doit montrer la voie vers le respect du droit.

Ces dernières années ont été marquées par une accélération sans précédent de la politique de colonisation israélienne en Palestine.

- ◆ A Gaza, la situation économique, sociale et humanitaire est alarmante et la répression létale de manifestants non armés continue depuis le 30 mars 2018.
- ◆ Le caractère d'apartheid conféré au régime israélien s'est renforcé par la construction de nouvelles routes de ségrégation et l'adoption de nouvelles (*loi sur l'Etat-Nation adoptée en juillet 2018*).
- ◆ En corrélation avec le durcissement de l'occupation, le climat est de plus en plus hostile pour les défenseurs des droits des Palestiniens, en Palestine, en Israël mais aussi en Europe (*attaques, menaces, délégitimation, criminalisation*).

Très impliquée financièrement et politiquement, l'Union Européenne ne peut se contenter de dénoncer verbalement les multiples violations du droit international humanitaire et des

Boulevard Georges Séguy

A l'initiative de la municipalité de Narbonne, le Maire, monsieur Didier Mouly, a inauguré le 17 avril dernier le boulevard Georges Séguy en présence de la fille de ce dernier, du secrétaire de l'UL CGT de Narbonne et de nombreux amis syndicalistes cheminots.

Les intervenants ont rappelé le passé de ce syndicaliste cheminot, devenu secrétaire général de la CGT en 1967. A ce titre il dirigea la délégation qui imposa les acquis sociaux arrachés par la grande grève de 1968. Ce fut aussi un jeune résistant typographe interné à 17 ans à Mauthausen pour ses actions clandestines à Toulouse.

Georges Séguy fut également un ardent pacifiste à l'origine du Mouvement « *l'appel des 100 pour la paix* », avec le professeur Jacquard, l'amiral Sanguinetti et le comédien Claude Piéplu, mouvement qui organisa de grandes manifestations dans les années 80 contre les euromissiles « *SS 20 russes et Pershing américaines* »



UE/Palestine/Israël
4 questions-clés pour les candidats

droits de l'Homme par Israël.

En tant que député-e européen-ne, vous aurez un rôle essentiel à jouer en interpellant l'exécutif européen, vous aurez à vous exprimer sur nombres d'initiatives prises par la Commission, en particulier sur toute mesure de renforcement de la coopération avec Israël. Des décisions courageuses doivent être prises pour mettre fin à l'occupation israélienne.

C'est pourquoi, en tant qu'organisation pacifiste nous souhaitons connaître votre position sur quatre points-clés susceptibles de faire évoluer la situation de façon positive.

- **LA COLONISATION**
- **LA SUSPENSION DES ACCORDS D'ASSOCIATION**
- **LE BLOCUS DE GAZA**
- **LA CRIMINALISATION DU MOUVEMENT DE SOLIDARITE AVEC LA PALESTINE**



Ce questionnaire a été rédigé par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, un réseau de 39 associations françaises-dont le Mouvement de la paix- œuvrant pour le respect du droit en Palestine

Contact : contact@plateforme-palestine.org

Le placement de la carte 2019 est en cours depuis le début de l'année. A ce jour 73% des membres du comité ont renouvelé leur adhésion.

Nous faisons appel aux retardataires pour acquitter leur cotisation dès que possible, et contribuer la vitalité de notre comité.

Les tarifs sont inchangés:

12 euros pour les faibles ressources

25 euros pour les non imposables

30 euros pour les couples (par conjoint) *

36 euros tarif normal *

60 euros ou + pour les adhésions de soutien*

* **déductions fiscales possibles**



Une septuagénaire agressée à Nice dans une manifestation pacifiste

La sagesse s'est de dire non à l'escalade de la violence

Madame Geneviève Legay, 74 ans, a été grièvement blessée de plusieurs fractures du crâne à la suite d'une charge policière le samedi 23 mars 2019 à Nice, alors qu'elle arborait le drapeau de la paix et qu'elle appelait au respect du droit de manifester.

Pour le Mouvement de la Paix, en arborant le drapeau de la Paix à Nice dans un rassemblement des gilets jaunes, Madame Legay a bien réagi à la situation et montré le chemin pour la solution au conflit actuel.

En arborant le drapeau de la paix, elle a en effet exprimé une évidence maintes fois rappelée : « *il n'y a pas de paix sans justice* ».

En arborant le drapeau PAIX, cette militante du Mouvement de la Paix, d'ATTAC, et d'autres associations, altermondialistes et pacifistes, a exprimé que le gouvernement Macron et le pouvoir actuel étaient quasiment en « guerre » contre une partie de la population qui estime qu'il faut s'attaquer aux discriminations et injustices sociales, qui poussent une partie entière de la société dans la misère et la galère, et constituent une violence structurelle à laquelle il faut mettre fin.

En réprimant violemment le petit rassemblement non-violent de Nice, le pouvoir a montré une fois de plus son intransigeance et sa volonté de ne chercher aucun apaisement.

En arborant son drapeau PAIX, elle a souligné cette dérive grave d'un pouvoir incapable d'offrir une réponse politique aux contestations sociales en cours, alors que se multiplient les condamnations ou alertes internationales vis-à-vis des violences policières (*Conseil de l'Europe, Nations Unies, Parlement européen*).

En arborant son drapeau PAIX, elle a rappelé que dans ce conflit, la violence ou la force d'où qu'elles viennent, ne constituent pas la solution. L'issue ne peut résider que dans la recherche de solutions négociées – base de la résolution pacifique et non violente des conflits.



Liberté de manifester Abrogation de la loi

Le 13 avril à Carcassonne une centaine de manifestants se sont réunis à la porte des Jacobins pour protester contre l'adoption d'une loi qui porte atteinte à la libre expression du peuple.

Reste que cette loi qui prétend encadrer le droit de manifester, malgré la censure partielle du Conseil Constitutionnel, porte atteinte grave aux libertés publiques et à l'équilibre des pouvoirs.

Les violences contre les personnes, les biens, les institutions qui ont eu lieu ne peuvent justifier qu'un exécutif s'arroge des droits exorbitants.

Participer à une manifestation ne saurait signifier le risque pour chacun et chacune d'être poursuivi, fiché et condamné pénalement comme financièrement.

Soumettre les participants et les participantes, à une manifestation, à une fouille systématique, faire d'un visage en partie couvert, un délit, persister dans l'usage d'armes qui mutilent, voici l'esprit et la lettre de mesures qui sont autant d'empêchements à l'exercice d'un droit essentiel en démocratie: celui de manifester publiquement, collectivement et pacifiquement son opinion.



Cette loi de circonstance porte un lourd risque d'arbitraire des gouvernements d'aujourd'hui comme de demain. Nous en demandons l'abrogation.

Ce texte a été remis à la représentante du préfet

Appel signé par:

ACC11, Amnesty International Carcassonne, Attac 11, Confédération Paysanne, EELV 11, Ensemble 11, Gilets Jaunes Limoux, LDH Carcassonne, LFI, Libre Pensée 11, Mouvement de la Paix, PCF 11, PCRF 11, POI 11, Solidaire 11



RWANDA

voyage dans un pays qui revient de l'enfer

Sans tenir compte de la situation politique actuelle dans ce pays, situation qui laisse à désirer, avec la vision très occidentale que nous avons de la démocratie, je peux dire que j'ai vu un pays en plein développement, un pays propre, un pays structuré, un pays qui devient l'exemple pour les pays voisins et qui suscite aussi quelques jalousies.

Et pourtant ce pays a vécu il y a juste 25 ans un drame épouvantable.

Rappelez-vous : François Mitterrand, Président de la République, Alain Juppé ministre des Affaires Etrangères, des forces françaises sur place dont le rôle durant le génocide est plus que trouble. Même si ce pays prouve par sa jeunesse, sa vitalité, son dynamisme qu'il a su surmonter ces atrocités, il n'en demeure pas moins des signes présents partout dans le pays. La visite du Mémorial du Génocide à Kigali est redoutable, sous les dalles de béton reposent plus de 250 000 victimes et les salles d'exposition donnent encore plus de présence à l'horreur ; une salle dédiée aux photos de victimes, une salle dédiée aux enfants victimes, et une enfin où sont exposés des ossements de victimes (*même sentiment de révolte et d'impuissance que lors de la visite de l'ossuaire de Douaumont*) et un mur extérieur où sont inscrits les noms des victimes identifiées. Partout sur le territoire, aux pieds des églises, sur les places publiques, à l'intérieur même des entreprises, dans la campagne, les mêmes dalles de béton qui recouvrent des corps mutilés, massacrés, explosés.

Et malgré cela, ce pays reste un pays merveilleux ; nous l'avons parcouru en quinze jours du nord (*frontière avec l'Ouganda*) au sud (*frontière avec le Burundi*) et de l'est (*frontière avec la Tanzanie*) à l'ouest (*frontière avec la République Démocratique du Congo*).

Au nord, le parc des volcans situé entre 2000 et 4000 m d'altitude avec la visite possible aux gorilles (*mais à 1500 dollars US la visite !!*), ces volcans sont éteints mais au détour d'une route on peut apercevoir le Mont Nyiragongo (*République Démocratique du Congo*) qui fume toujours et colore la nuit de ses rougeurs. Végétation abondante très verte, c'est l'équateur mais à 2000 m d'altitude !!

A l'ouest, le fabuleux lac Kivu, 6 fois le lac Léman !! Pratiquement une mer intérieure et on aperçoit de l'autre côté les rivages de la RDC. Des bateaux de pêche accrochés à trois de rang qui partent à la tombée de la nuit en chantant pour une hypothétique pêche à la lanterne.

Au sud, la forêt primaire équatoriale de Nyungwe. La route qui l'a traverse est jalonnée d'un militaire en armes tous les 200m : il y a des tentatives d'infiltration de la rébellion à partir du Burundi voisin.

A l'est, le fabuleux parc de l'Akagera : un zoo à l'envers, c'est nous qui sommes en cage dans notre 4x4 et nous pouvons admirer zèbres, impalas, crocodiles, hippopotames, guépard, éléphants, girafes etc.... mais nous n'avons pas vu ni le lion ni le rhinocéros !!!!

Quelques autres images de ce pays :

Ce pays marche !!! Sur les bords des routes, dans la campagne, du monde partout qui marche et marche encore, et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ils savent très bien où ils vont !!!

C'est le pays du vélo (*il y a d'ailleurs un coureur rwandais qui a couru le Paris-Roubaix 2019 et le Tour du Rwanda est une épreuve bien connue*) ; le vélo sert de moyen de transport autant pour les personnes que pour les marchandises et on voit sur le bord des routes des vélos portant 5 ou 6 régimes de bananes, des sacs de plus de 150 kg de pommes de terre, des planches de bois, des bidons d'eau, de lait....

C'est un pays qui travaille, beaucoup dans l'agriculture avec des plantations de bananiers, de café, de thé, de manioc et de haricots, des rizières et très peu de terre non cultivée.

C'est un pays malin, ici « *rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme* », rien ne traîne, tout trouve son utilité.

Bref, un petit pays (*4 départements français*) charmant, bien surnommé la « *Suisse de l'Afrique* » peuplé d'hommes et de femmes courageux, dynamiques et très accueillants même si les prix doublent sur les marchés quand les « *muzungu* » (les blancs !!) pointent le bout de leur nez !!! mais un ananas mûri sur pied savoureux à souhait à 1 € ou un avocat énorme et onctueux à 50 centimes, c'est vraiment pas de l'arnaque !!

Il y aurait encore bien des choses à dire mais le mieux c'est d'aller sur place pour voir !!!!

Bernard Gils



Ventes d'armes françaises

La France vend des armes à l'Arabie Saoudite qui sont utilisées au Yémen, selon la cellule investigation de Radio France

« Je n'ai pas connaissance du fait que des armes [françaises] soient utilisées directement au Yémen », affirmait la ministre des Armées, Florence Parly le 20 janvier 2019, sur France Inter (à partir de la cinquantième minute).

Et pourtant : elles sont présentes sur terre, sur mer et dans les airs, si l'on en croit un rapport de 15 pages classé "confidentiel Défense" de la Direction du renseignement militaire (DRM), daté du 25 septembre 2018, révélé par Disclose et la cellule investigation de Radio France.

Ce document précise que des armes françaises vendues à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, sont bien utilisées dans la guerre que mènent les deux pays au Yémen, contre les rebelles Houthis, une minorité chiite soutenue par l'Iran.

Chars Leclerc, obus flèche, Mirage 2000-9, radar Cobra, blindés Aravis, hélicoptères Cougar et Dauphin, frégates de classe Makkah, corvette lance-missiles de classe Baynunah ou canons Caesar : dans cette note, le renseignement militaire français établit une liste détaillée de l'armement fourni aux Saoudiens et aux Émiriens qui serait impliqué dans le conflit.

"À ma connaissance, les armes qui ont été vendues récemment ne sont pas utilisées contre les populations civiles", disait également la ministre le 30 octobre 2018 sur BFM TV. La DRM établit cependant une carte des zones à risques dans lesquels les civils yéménites sont susceptibles d'être touchés par les canons français. Or, 28 millions de Yéménites vivent toujours sous les bombardements.

Depuis le début du conflit, plus de 8 300 civils ont été tués (dont 1 283 enfants), selon les chiffres publiés en mars 2019 par Yemen Data Project, une ONG qui collecte et

recoupe les informations sur les frappes de la coalition.

Ce document confidentiel intitulé "Yémen - Situation sécuritaire" a été transmis au chef de l'État, Emmanuel Macron, à Matignon, mais aussi à la ministre des Armées, Florence Parly, et au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, lors du conseil de défense restreint consacré à la guerre au Yémen, qui s'est tenu le 3 octobre 2018, à l'Élysée.

Il vient contredire la version des autorités françaises d'une situation "sous contrôle" et d'une utilisation uniquement "défensive" de l'armement français au Yémen.

Des civils à portée de canons français

Depuis le début de la guerre, une batterie de canons Caesar est déployée le long de la frontière saoudo-yéménite. Fabriqué à Roanne (Loire) par l'entreprise Nexter, détenue

à 100 % par l'État français, le canon Caesar, monté sur un châssis de camion, peut tirer six obus par minute, dans un rayon de 42 kilomètres.

"À ma connaissance, ces canons [Caesar] ne sont pas déployés au Yémen mais occupent des positions défensives à la frontière sud de l'Arabie

saoudite, face aux rebelles Houthis qui cherchent à pénétrer sur le territoire saoudien », affirmait encore la ministre des Armées, Florence Parly, le 4 juillet 2018, devant la Commission de la Défense nationale et des forces armées. Dès lors, je pense qu'il n'y a rien à redire : c'est un État qui se protège et qui se défend."

La réalité que décrit la note de la DRM est cependant différente.

La Direction du renseignement militaire y précise que ces canons Caesar déployés le long de la frontière avec le Yémen sont au nombre de "48", ajoutant qu'ils "appuient les troupes loyalistes, épaulées par les forces armées saoudienne, dans leur progression en territoire yéménite". Autrement dit : les tirs de canons français ouvrent la voie pour les blindés et les chars déployés au Yémen.

Donc pas uniquement dans le cadre d'une action défensive.

S'appuyant sur une carte baptisée "Population sous la menace des bombes", le renseignement militaire français estime par ailleurs que "436.370 personnes" sont "potentiellement concernée par de possibles frappes d'artillerie."

Y compris donc par les tirs de canons français.

Selon une note classée "confidentiel défense", des armes françaises sont bien utilisées au Yémen



Source: Benoît Collombat et Cellule investigation de Radio France



Notre dame de Paris Un incendie qui nous interpelle

Les images de Notre Dame de Paris en flammes ont stupéfait et bouleversé les parisiens et tous les français indépendamment de leurs croyances et sensibilités.

C'est que cet édifice fait partie du patrimoine et de l'histoire nationale et constitue un symbole, pas seulement pour les catholiques mais pour tous les français.

Ce chef d'œuvre de l'art gothique chargé de huit siècles d'histoires est le fruit du travail de milliers de travailleurs, architectes, tailleurs de pierre, charpentiers, sculpteurs... qui à travers leurs arts ont laissé ce joyau aux générations futures, immortalisé par Victor Hugo qui lui donna une dimension populaire avec Quasimodo et Esméralda, avant Apollinaire et Aragon.

Il fut le lieu de grands moments d'histoire et de l'unité nationale retrouvée, comme en 1944 au moment de la libération de Paris.

Notre Dame de Paris appartient à la nation et on ne doit pas la laisser instrumentaliser par des calculs médiocres et partisans. Sa reconstruction doit se faire avec les moyens nécessaires.

Mais cela ne nous empêche pas de nous interroger sur l'étalage ostentatoire des millions annoncés par de riches donateurs beaucoup plus pingres lorsqu'il s'agit d'assurer leurs responsabilités sociales.

On peut se féliciter du niveau des dons promis, qui dépasse le milliard d'euros, mais on déplorera que le ministre de la culture ne consacre que 326 millions au patrimoine, soit seulement 3% de son budget qui atteint à peine 1% du budget national.

La France compte des dizaines de milliers de bâtiments inscrits au patrimoine qui méritent eux aussi beaucoup plus d'attention qu'actuellement et ne peuvent pas dépendre seulement du mécénat et de la loterie de Stéphane Bern.

Le Mouvement de la Paix, partenaire associé de l'UNESCO, n'oppose pas le rayonnement de la culture et des arts, à l'éducation, à la science, au développement économique et social et aux droits humains. Ils constituent ensemble des éléments de la culture de la paix que nous prônons inlassablement.

C'est pourquoi, une fois de plus nous condamnons le gâchis financier et humain que constitue le niveau des dépenses militaires qui vont engloutir 300 milliards d'euros dans les 7 ans à venir, dont 37 milliards pour le renouvellement de l'arsenal nucléaire.

Il y a là un gisement à explorer pour reconstruire à la fois Notre Dame de Paris, développer la culture sous tous ces aspects, matériels et immatériels, et répondre aux besoins sociaux et l'épanouissement des êtres humains.

Jacques Obriet

**Soirée de soutien aux
messagers de la paix qui
participeront à la conférence
mondiale contre les armes
atomiques à Hiroshima
du 2 au 9 août 2019**

*

**Au caveau de l'abbaye
de Caunes Minervois**

**Le mardi 4 juin 2019
à 20 h 30**



Avec

Elle & J.



Les Jyves

Participation: 12 euros

Contact: comite.audois.mvtpaix@orange.fr
06 84 75 55 25 / 06 87 55 00 70

Conférence mondiale contre les armes atomiques et hydrogènes

Deux jeunes audois.se à Hiroshima et Nagasaki!

Lors de notre dernière assemblée générale au centre social du Viguié à Carcassonne le 9 mars, nous avons décidé de répondre à l'appel du comité d'organisation de la conférence mondiale contre les armes nucléaires et hydrogènes en décidant de mandater une jeune messagère audoise et un jeune messenger audois pour participer à la délégation du Mouvement de la Paix qui participera à cette conférence du 2 au 9 août prochain.

Ils assisteront, les trois premiers jours, au meeting international et aux conférences au cours desquels les représentants d'une trentaine de pays débattront de l'évolution du combat contre les armes nucléaires.

Ils rencontreront des associations de jeunesse de nombreux pays, participeront à des meetings et des marches avec la jeunesse et les élèves des écoles, collèges et lycées japonais.

Différents forums débattront sur la situation des femmes et des Hibakushas (rescapés des bombardements atomiques) et sur les conséquences humaines des bombes nucléaires

Durant leur séjour les deux jeunes audois rencontreront la population japonaise et la réalité d'un pays développé différent, sa culture et les attentes pacifistes de ses citoyens.

Nos deux messagers de la paix à Hiroshima, puis à Nagasaki, ainsi qu'à la conférence mondiale contre les armes atomiques et hydrogènes, seront porteurs des valeurs de paix et de solidarité des comités de paix de la région ainsi que des 13 villes occitanes membres de la

fédération mondiale des villes, départements et régions pour la paix, dont la région Occitanie fait partie.

Au retour ils seront des ambassadeurs pacifistes qui feront partager leurs appréciations sur leur séjour et leurs rencontres.

Evidemment cette initiative à un coût qui dépasse la trésorerie du comité de paix audois. Elle ne peut se concrétiser sans l'aide financière des instances administratives et des collectivités territoriales que nous avons sollicités.

Ne pourra se faire aussi qu'avec l'aide des pacifistes, adhérents ou/et sympathisants du Mouvement de la Paix. C'est pourquoi nous lançons une grande souscription pour aider au financement du voyage de nos messagers de la paix à Hiroshima et Nagasaki. Merci

d'avance pour votre participation même modeste ...les petits ruisseaux faisant les grandes rivières !



Valentin Meyer

l'un des deux messagers de la paix audois qui se rendra à la conférence mondiale à Hiroshima



trois jeunes françaises à la conférence mondiale de 2018

Marche de la paix à Capendu le 11 août 2019

La traditionnelle marche de la paix qui commémore les bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki aura lieu cette année au lac de Capendu suivi d'une grillade au stade de la localité. Comme chaque année, cette journée festive est aussi l'occasion de réaffirmer notre volonté d'en finir avec les armes nucléaires

Dès maintenant prenez note de cette date sur votre calendrier

Chèque à l'ordre « comité de paix audois » avec au verso du chèque : mention « délégation Hiroshima »
Ou en ligne avec le lien suivant: <https://www.leetchi.com/c/messagers-de-la-paix-hiroshima-2019>

Le Pèque reconstitue sa force de travail

On le sait Le Pèque a trouvé un emploi de veilleur de nuit dans un camping du côté du Salagou.

Cela l'amène à faire des rondes, nous en avons parlé, qui entrecoupent son sommeil.

Entre celles-ci, il a toutefois le loisir de reprendre des forces dans une chambre qui lui a été affectée. On peut le voir dans celle-ci, au repos sur son lit.

Il a suivi à la télévision l'incendie qui a ravagé Notre-Dame de Paris.

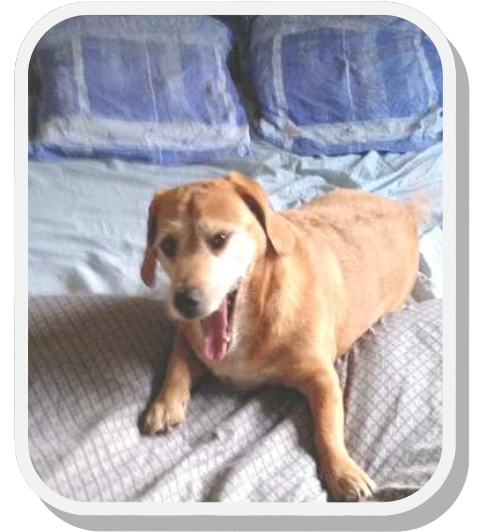
Bien que n'étant pas chrétien il se considère comme victime de ce sinistre. Cela porte atteinte à notre patrimoine et à notre histoire.

Les pompiers ont pu circonscrire le feu et limiter les dégâts, il n'empêche, ils sont importants !

L'enquête situera probablement l'origine du désastre. Cela renforce la vigilance dont il fait preuve au cours de ses rondes de nuit. C'est qu'une imprudence peut avoir des conséquences immenses.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un incendie se déclare dans un édifice religieux mais celui qui s'est produit ce 15 avril dans la cathédrale de Paris a touché un lieu remarquable et les effets qu'il a eus sont non seulement matériels mais affectent chacun d'entre nous par l'atteinte qu'ils portent à notre héritage collectif.

Le billet de Jacques Cros



Il n'est pas loin de penser, Le Pèque, que s'il avait été désigné pour la surveillance de Notre-Dame de Paris le drame aurait pu être évité.

C'est qu'il fait son travail avec tout le sérieux qu'on attend de lui. Son flair lui aurait peut-

être permis de déceler l'odeur caractéristique de la fumée qui se dégage d'un feu qui prend naissance.

Reste à évaluer l'ampleur des dégâts et à s'atteler à leur réparation.

Programme qui va demander des investissements importants, tant au niveau du financement que des moyens techniques appropriés à une telle restauration.

Tout compte fait il est quand même mieux comme veilleur de nuit dans ce camping du Salagou. Il a moins de responsabilité et court moins de risques.

L'humeur de candide



« Big Brother »

Si, comme moi, vous faites partie des gens profondément allergiques à l'outil informatique, ce ne doit pas être chaque jour, pour vous, « *la petite maison dans la prairie*. »

En effet, de plus en plus, nombre de démarches doivent se faire « *en ligne* ».

De la déclaration d'impôts à la simple demande de renseignement, d'où le terrible handicap qui s'abat sur celui qui ne sait manier le clavier de la « *toile* ».

C'est mon cas.

Dernier épisode en date: facturation abusive d'Orange, un abonnement à Netflix que je n'ai jamais sollicité.

Seul recours le téléphone.

Attentes prolongées. Enfin un interlocuteur. Explications.

Réponse: porter réclamation...sur internet.

Nouvel appel: autre interlocuteur. Qui me donne enfin, une adresse pour exposer mon cas.

Tout ça , au nom d'une supposée plus grande efficacité.

Le virtuel sévit, avec la déshumanisation qu'il entraîne.

Nous sommes devenus de simples numéros qu'une sorte de « *deus ex machina* » manœuvre à sa guise

Nous évoluons dans des univers anticipés par Orwell, Huxley et Bradbury.

Entre « *le meilleur des mondes* » et « *la ferme des animaux* ».

Tout s'accélère.

Et l'on ne perçoit aucune volonté de mettre un frein à cette frénésie de progrès technologiques.

Tout nouveau produit est déjà obsolète.

Et l'humain ramené en dernier plan.

Le profit avant l'individu. Le profit à tout prix. Jusqu'à quand ?

Attention, planète en péril. Et humanité bafouée.

En tout Valeur est en détresse

Nul, ici bas, ne s'en soucie

Le cœur ne bat qu'à la richesse

La vraie bonté n'est plus d'ici.

Guilhem Montanhagol (XIIIème siècle)